

DELEGATION ACADEMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION

DARIC/05-328-174 du 3/10/05

PARTENARIAT INTER-ACADEMIQUE ENTRE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE ET L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE TANGER-TETOUAN

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs
Pédagogiques Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale –
Enseignement Technique
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
Mesdames et Messieurs les Chefs de division

Affaire suivie par : M. MELKA - Tel : 04 42 93 96 00 - Fax : 04 42 93 96 09
[Envoyer un courrier électronique](#)

Dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations de la réforme du système éducatif au Maroc instituée par la Charte de l'Education et de la Formation, et le souci de matérialiser, à l'échelle régionale, l'arrangement de coopération inter académique signé, le 25 juillet 2003 par les Ministres marocain et français en charge de l'Education Nationale, j'ai signé le 19 mai 2005 un partenariat inter-académique avec l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Tanger-Tétouan

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du souci d'ouverture des deux instances signataires et de leur volonté de partager la richesse d'expériences, des compétences et des acquis en matière de coopération entre le Maroc et la France. Il entend s'ancrer dans une logique spécifique, régie par les principes suivants :

- la prise en considération des spécificités régionales dans le processus de décentralisation et de déconcentration des deux académies ;
- l'appui à la déclinaison dans l'AREF de Tanger Tétouan des stratégies nationales dans le domaine éducatif au Maroc ;
- l'inter culturalité qui fait la force des deux communautés liées par une histoire et par des valeurs partagées ;
- la réciprocité, garant d'un échange fructueux et équilibré ;
- la continuité, enfin, gage de la pérennité des projets et actions ciblés

DOMAINES ET ACTIVITES DU PARTENARIAT :

❖ Coopération entre les services

Afin d'assurer un échange efficient, le partenariat privilégiera la coopération entre les services des académies partenaires pour garantir un accompagnement continu du processus de déconcentration, de décentralisation et de planification de l'éducation/ formation des AREF.

Il s'agit, en l'occurrence, de mobiliser l'expertise des académies partenaires pour :

- Contribuer à la réflexion des autorités marocaines sur les missions des services de l'AREF de Tanger Tétouan ainsi qu'à l'éventail des besoins en compétences que ces missions requièrent ;
- Apporter leur concours au renforcement des capacités de gestion en matière de ressources humaines, matérielles et financières de l'AREF de Tanger Tétouan.
- Consolider les compétences des professionnels des deux administrations académiques en matière de coopération déconcentrée et d'ouverture internationale.

❖ Développement de la formation continue des personnels

Cet axe pourra, dans un premier temps, prendre la forme de missions d'experts dans l'AREF de Tanger Tétouan et dans l'académie d'Aix Marseille, pour l'élaboration d'un cahier des charges commun, de démarches croisées, d'échanges d'expériences, d'analyse des pratiques visant à la constitution d'outils adaptés pour les commissions de formation au profit des publics concernés.

❖ Valorisation des établissements scolaires et de formation

Il a été décidé de travailler sur les thèmes : langages et communication, civilisation, patrimoine et création, culture scientifique et environnement, lien social et éducation à la citoyenneté, Euroméditerranée. Une mission d'expertise à Tanger Tétouan mettra en place et développera des outils et des structures de coopération pédagogique, didactique et culturelle permettant l'usage des nouvelles technologies, des productions communes, des échanges d'expériences et de pratiques, un accompagnement aux formations nécessaires.

❖ Appui au pilotage et à l'évaluation des établissements

Un séminaire d'échanges et une mission d'assistance pédagogique spécialisée serviront ce programme.

❖ L'information, l'orientation et l'affectation à partir du projet personnel de l'élève

Une mission d'experts travaillera sur le système d'information et d'orientation fondé sur le projet personnel de l'élève (aide à la construction du projet, évaluation des compétences, accompagnement, à l'orientation et à la prise de décision.)

EVOLUTION ULTERIEURE DU PARTENARIAT :

Le plan d'action prévoit une première phase, dès cette année, d'échanges et de formation impliquant les responsables administratifs de deux académies.

Ce rapprochement doit permettre aussi dans les années à venir un développement de relations entre établissements d'Aix-Marseille et de Tanger-Tétouan, et la réalisation de projets communs.

CONTACT POUR EN SAVOIR PLUS : Christian Melka - DARIC Tel : 04 42 93 96 00
christian.melka@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.